

LE COIN PARACHA CHOFETIM

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed

Le coin 'Hidouchim

« Des juges et des policiers tu placeras pour toi dans toutes tes portes » (16, 18) :

Les termes : « Tu placeras **pour toi** » font allusion au fait que la Thora enjoint à chaque personne de placer pour soi-même des juges et des policiers. Le juge correspond au fait qu'avant chaque action, il faut réfléchir et juger si cette action doit être faite ou pas, si elle est bonne ou mauvaise. Et une fois que le jugement et la décision a été prise, il faut ensuite faire intervenir le policier pour contraindre le corps à accepter la décision et à la réaliser. Si l'action a été jugée bonne, le policier doit pousser l'homme à surmonter sa paresse pour agir. Et si l'action est jugée mauvaise, alors il faut agir sur le désir pour que le corps renonce à faire. (Beit Yts'hak)

« [...] Et qu'il alla servir d'autres dieux... le soleil, la lune ou les armées du ciel, que Je n'ai pas ordonné » (17, 3) :

Ce verset semble décrire que la si grave faute de l'idolâtrie consiste au fait de servir des divinités qu'Hachem n'a pas ordonné. Cela est étonnant. En effet, à priori ce n'est pas seulement qu'Il n'a **pas ordonné** de les servir, mais c'est surtout qu'Il a **interdit** de le faire ! En fait, les idolâtres pensent qu'Hachem a conféré une force intrinsèque aux astres, qui auraient selon eux des capacités indépendantes. C'est pourquoi, ils les servent. Mais leur erreur est qu'en réalité, tout ce que "fait" un astre, il ne le fait qu'à l'image d'un simple serviteur qui se doit d'exécuter l'ordre de son Maître, Qui est Hachem. Il n'a donc aucune force autonome. C'est ce que dit le verset. Si les idolâtres servent le soleil ou la lune, c'est parce qu'ils pensent que les astres ont des influences de par eux-mêmes, et ne sont pas que de simples serviteurs qui obéissent à un ordre. Ainsi, ils pensent que ce que les astres "réalisent", « Je ne (le leur) ai pas ordonné » comme un Maître ordonnerait à son serviteur, mais qu'ils le font par leur propre force, D.ieu Préserve. (Ketav Sofer)

« Les prémices de la tonte de ton mouton tu lui donneras (au Cohen) » (18, 4) :

La laine permet de concevoir des vêtements. Or dans le désert, les nuées de gloire maintenaient les habits dans de bonnes conditions, de sorte qu'on n'avait pas besoin de les changer. De plus, nos Sages disent que ces nuées sont venues par le mérite d'Aharon le Cohen. Ainsi, puisque par le mérite d'Aharon, les vêtements étaient préservés et il était inutile d'en concevoir d'autres, en échange il reçut donc en cadeau que le peuple lui offre les prémices des tontes, car c'est avec la laine qu'on fabrique les habits. (Tiféret Yehonatan)

« Sois intègre avec Hachem ton D.ieu » (18, 13) :

Ce verset vient faire allusion au fait que même quand tu es seul et que personne n'est avec toi si ce n'est « Hachem ton D.ieu », même alors, « sois intègre » ! Il ne faut pas être pieux que devant les hommes et se laisser tomber dans la faute quand on est seul. Car même si personne ne te voit, Hachem scrute les actions de chaque personne et voit toutes tes action. Cela est en allusion dans le verset : « Sois intègre » même quand tu ne te retrouves que « avec Hachem ton D.ieu », et en présence de personne d'autre. (Alchikh)

« Qui est l'homme craintif, au cœur sensible, qu'il retourne chez lui » (20, 8) :

Quand le peuple doit aller en guerre, les personnes craintifs doivent retourner chez eux et ne peuvent participer à la guerre. Cela est également valable concernant la guerre contre le mauvais penchant. Celui qui est craintif et au moral faible ne peut réussir à vaincre son penchant. La victoire dépend de la joie intérieure. La raison essentielle qui entraîne de tomber entre les mains du mauvais penchant est la tristesse et le découragement. Celui qui se renforce et a un cœur joyeux et positif réussira ! (R. Na'hman de Breslev)

Le coin Halakha

Nous avons usage de ne pas dormir à Roch Hachana (on notera R. H.), pour ne pas que l'année à venir soit aussi "endormie". De ce fait, il est bon de se réveiller le matin tout au moins avant le lever du soleil (le Nets Ha'hama) qui est à 7h20 à Paris, et se préparer à la prière avec ferveur. En revanche, s'il est fatigué dans la journée, il est permis de dormir après le milieu de la journée, qui est à 13h48. Cela est valable les deux jours de R. H. Il est bon de signaler que quelqu'un qui est réveillé, qui ne fait rien, est considéré comme s'il dormait.

Il convient d'étudier la Thora le jour de R. H. Certains ont l'usage de lire deux fois le livre des Tehilim (psaumes). L'essentiel est de ne pas perdre ce temps précieux avec des discussions vaines.

Après l'office de Min'ha du 1er jour de R. H., on se rend près d'un cours d'eau (même devant un puits ou un aquarium) pour réciter le Tachlikh. S'il ne l'a pas récité le 1er jour de R. H., il pourra le faire le 2ème jour, de préférence après l'office de Moussaf.

Le coin histoire

Rabbi Yosseph Dov Solovetchik de Brisk rencontra un jour un juge non-Juif qui lui dit, avec un ton d'insolence : « Regardez ! Les lois de notre pays sont meilleures que celles de votre Thora. Chez nous, quand un juge est attrapé pour avoir reçu un don corrupteur, le juge est puni, mais aussi celui qui lui a donné ce don. Alors que d'après votre Thora, seul le juge n'a pas le droit de recevoir de la corruption. Mais celui qui la lui donne n'a aucun interdit. On voit bien de là que notre loi est meilleure ! »

Le Rav répondit : « Bien au contraire ! Notre loi est préférable concernant les dons corrupteurs. En effet, d'après votre loi, le juge n'a pas besoin d'avoir peur de recevoir une corruption, car il peut être certain que celui qui la lui donne ne le dévoilera jamais, puisqu'il en encourt une lourde punition. En revanche, selon la loi de notre Thora, tout juge redoutera de prendre un don corrupteur, car il sait que puisque celui qui le lui donne ne risque aucune sanction, il n'a donc pas à craindre de le dévoiler. Et la faute du juge sera alors connue, lui causant une honte et un discrédit extrême ! »

Ce récit montre que même quand en apparence la vérité de la Thora est cachée, en réalité il n'y a pas de sagesse telle que la sienne !

Le coin étude : Des paradoxes royaux

Dans la Paracha de la semaine, la Thora aborde le thème de la nomination du roi. Celui-ci devait avoir en sa disposition deux livres de Thora pour y lire et étudier tous les jours de sa vie. Le Texte donne deux raisons pour expliquer pourquoi le roi devait avoir deux livres de Thora. La première raison : « Pour qu'il apprenne à craindre Hachem son D.ieu pour observer toutes les paroles de la Thora et les réaliser de sorte que son cœur ne s'enorgueillisse pas au dessus de ses frères ». Et la deuxième raison : « Et pour qu'il ne s'écarte pas de la Mitsva ni à droite ni à gauche ». A ce propos, on peut s'interroger. Apparemment, ces deux raisons sont étroitement liées. Car si le roi doit apprendre à craindre Hachem pour respecter les Mitsvot, alors automatiquement, il ne devra pas s'écarter des Mitsvot ni à droite ni à gauche ! Ainsi, pourquoi la Thora présente deux explications ? Que rajoute la deuxième raison à la première ? Pour comprendre cela, il nous faut rapporter qu'il existe deux attitudes que le roi doit adopter, et qui se contredisent en apparence.

D'une part, le Rambam tranche que le roi doit imposer la crainte et le peuple se doit de lui vouer un grand respect. Et si une personne s'aventurerait à se révolter contre le roi, ce dernier pourrait l'exécuter s'il le souhaite. D'après cela, nous voyons qu'il revient au roi d'employer une main forte. D'ailleurs, la faute du roi Chaoul que le prophète Chemouel lui a reproché, c'était de s'être senti "petit" par rapport au reste du peuple. Il est donc de son devoir d'utiliser grandeur et fermeté, et d'inspirer et imposer la crainte.

D'autre part, le Rambam lui-même décrit par ailleurs un tout autre portrait du roi. Il dit que le roi doit user de grande modestie. Son cœur doit se sentir bas. Il doit avoir pitié des grands et des petits et se doit de veiller même au respect du plus simple des hommes simples. Le plus grand dirigeant du peuple Juif a assurément été Moché, notre Maître. Et ce n'est autre que lui sur qui la Thora a témoigné : « L'homme Moché est le plus humble de tous les hommes sur la surface de la Terre ».

La loi attend donc du roi de se rabaisser et d'être extrêmement humble. De sorte que ces deux attitudes que l'on attend de lui sont contradictoires : grandeur et prestige d'un côté, humilité et bassesse de l'autre.

Pour résoudre ce paradoxe, rapportons le commentaire de Rachi qui explique pourquoi le roi devait disposer de **deux** livres de Thora, et qu'il ne pouvait pas se contenter d'un seul. Rachi dit que l'un devait l'accompagner là où il allait. La Thora sortait et rentrait avec lui. Et l'autre était déposé dans ses cachettes. Et pour comprendre cela, nous allons établir un parallèle entre les deux attitudes du roi et le sens des deux livres de Thora qu'il devait avoir.

Nous avons expliqué que le premier aspect de la personnalité royale devait être de diriger le peuple d'une main forte et ferme, imposant la crainte et inspirant le respect. Seulement, ce caractère là pouvait contenir le risque que le roi glisse vers l'orgueil et se sente supérieur. Dès lors la tentation de profiter de son statut pouvait être grande. Mais alors, cela entraînerait le roi de dévier de la droiture exigée par la Thora. Le remède à ce revers était d'emporter avec lui le premier livre de Thora là où il irait. Par cela, il se rappellera constamment des exigences de la Thora, qui sont incompatibles avec le fait d'utiliser sa position pour exploiter ou manipuler qui que ce soit. Le premier livre de Thora devait donc l'inspirer de l'humilité et de la modestie de Moché, qui est celui qui a justement reçu et transmis cette Thora au peuple Juif. La Thora l'accompagnait là où il allait pour lui rappeler le devoir d'humilité dans toutes les situations de sa vie de roi, quand le risque de dévier vers l'orgueil se présentait.

Seulement, cela ne suffisait pas, car cette humilité pouvait aussi amener à un revers : celui d'oublier que c'est lui le roi et que pour que son rôle puisse être réalisé, il doit inspirer la crainte au peuple et le diriger d'une main forte. Mais en réalité, cela ne va pas en contradiction avec la profonde humilité qu'il devait avoir. Car, cette "main forte" qu'il devait employer n'avait d'autre but que de lui donner les moyens de faire respecter la Thora au peuple pour ne pas laisser place au moindre risque de s'en écarter ne serait-ce que d'un iota. La fermeté et la crainte que le roi devait imposer lui servait **d'outil** à veiller à ce que personne ne s'écarte de la Thora ni à droite ni à gauche, du fait même de la crainte qu'il inspire au peuple. Ce respect que le roi devait dégager devait uniquement servir à inspirer le respect de la Thora et des Mitsvot, mais n'était sûrement pas un but en soi et une finalité. Car de par lui-même, c'est l'humilité qui devait l'emporter. C'était là le rôle du deuxième livre de Thora qu'il devait garder pour lui donner courage et force, justement pour défendre et veiller à l'honneur de cette Thora, car pour ce faire il devait justement user d'autorité et de grandeur.

Ces deux aspects de la personnalité du roi expliquent également les deux raisons que la Thora donne pour expliquer pourquoi le roi devait avoir ces deux livres de Thora. La première : « Pour qu'il apprenne à craindre Hachem son D.ieu pour observer toutes les paroles de la Thora et les réaliser de sorte que son cœur ne s'enorgueillisse pas au dessus de ses frères ». Et la deuxième raison : « Et pour qu'il ne s'écarte pas de la Mitsva ni à droite ni à gauche ». Ces deux raisons semblent en être une seule : le fait de respecter les Mitsvot, comme on l'a demandé au début. Mais en réalité, ces deux raisons se réfèrent aux deux attitudes du roi. D'après la première raison, le roi devait respecter les Mitsvot pour ne pas devenir orgueilleux. Il s'agit donc de l'attitude **d'humilité** qui devait l'accompagner pour ne pas dévier et pour qu'il puisse constamment respecter la Thora. Car l'orgueil entraînera son dévoiement. C'est ainsi que la Thora précise, concernant la première raison : « De sorte que son cœur **ne s'enorgueillisse pas** au dessus de ses frères ».

Et la deuxième raison aussi consiste à ce qu'il ne s'écarte pas des Mitsvot. Seulement, il s'agit ici de l'attitude **de grandeur** qu'il devait adopter justement pour couper court à toute possibilité de dévier à droite ou à gauche. Humilité et grandeur, telles étaient les deux caractéristiques du roi qu'il devait avoir pour ne pas dévier. Humilité, car l'orgueil le ferait glisser vers la faute. Et grandeur, car trop de bassesse entraînerait qu'on lui manque de respect, ce causerait un manque de respect à la Thora. Et pour éviter cela, il fallait qu'il inspire la crainte, pour que le déviant soit empli de la crainte du roi et cesserait sa démarche de déviance.

Telle est l'exigence de la Thora. Elle permet à l'homme de se construire une personnalité entière et profonde. Elle guide l'homme pour le rendre humble et extrêmement modeste. Mais **en même temps**, elle lui donne confiance en soi et grandeur d'âme pour disposer de la fermeté et du courage nécessaires pour imposer le respect en vue de défendre la Thora et d'enrayer toute déviance.

La Thora construit un homme complet, capable de cumuler les paradoxes et de les faire s'accorder. Il ne peut y avoir de véritable roi, de véritable maître sur soi, que par la force transcendante donnée par la Thora. (Basé sur le Zot HaThora)

Le coin 'Hizouk

Un homme désirant réaliser une Mitsva ou étudier la Thora, mais qu'il rencontre un obstacle lui rendant impossible de réaliser son désir, et qu'il en a le cœur brisé, alors Hachem Qui connaît les pensées et sonde les cœurs réalisera tout cela pour lui. C'est à dire qu'il lui sera compté comme s'il avait accompli la Mitsva et méritera même de ressentir les flux de sainteté qui en proviennent. (Tiféret Chemouel)